DROIT DES AFFAIRES

Propriété intellectuelle : protéger ses créations, gérer ses titres et se défendre

L'entreprise crée des marques des dessins des logiciels et des inventions sans toujours savoir ce qu'elle possède. Les dépôts ont été faits sans stratégie et les contrats avec les prestataires ne prévoient pas la cession des droits. Une contrefaçon apparaît et personne ne sait quelles preuves réunir. Ces deux jours couvrent la gestion des droits de propriété intellectuelle et industrielle en entreprise. Vous identifiez les droits attachés à chaque création. Vous construisez une stratégie de dépôt et de maintien des titres. Vous sécurisez les contrats qui organisent la titularité des droits. Vous préparez enfin les actions de défense face à une atteinte constatée.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel**	**À partir de 1 849 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes responsables juridiques responsables innovation chefs de produit et dirigeants gérant un portefeuille de droits immatériels.

PRÉREQUIS
Une connaissance générale du droit des contrats ou une pratique juridique en entreprise.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les droits de propriété intellectuelle attachés à chaque création de l'entreprise
- Construire une stratégie de dépôt et de maintien des titres
- Sécuriser la titularité des droits dans les contrats avec salariés et prestataires
- Organiser la surveillance des atteintes et la collecte des preuves
- Choisir les voies d'action adaptées face à une contrefaçon constatée

03 Programme détaillé

M1 Cartographier ses actifs immatériels

- Savoir ce que l'entreprise possède
- Droit d'auteur et créations salariées
- Marques dessins et modèles
- Brevets et savoir faire non déposé
- Logiciels et bases de données
- Atelier : Chaque participant dresse la cartographie des actifs immatériels de son entreprise.

M2 Déposer et maintenir ses titres

- Une stratégie et non des dépôts isolés
- Choix du titre et du périmètre de protection
- Recherche d'antériorités avant dépôt
- Territoires visés et extension
- Renouvellements et suivi du portefeuille
- Cas pratique : Les participants définissent la stratégie de dépôt d'une nouvelle gamme destinée à plusieurs pays.

M3 Contrats et titularité

- Éviter de créer sans détenir
- Créations de salariés et de stagiaires
- Prestataires et cession des droits
- Licences et limites consenties
- Copropriété de droits et recherche partenariale
- À retenir : Une création payée n'emporte pas cession automatique des droits donc la clause écrite conditionne la titularité.

M4 Surveiller et défendre ses droits

- Réagir avant que le préjudice s'installe
- Surveillance des dépôts et des usages
- Constat et collecte des preuves
- Mise en demeure et négociation
- Action judiciaire et mesures d'urgence
- Mise en situation : Un participant réagit à la commercialisation d'un produit reprenant les signes distinctifs de sa marque.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 849 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr